

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Nancy-Metz : le compte n'y est pas !

Lors du comité technique ministériel (CTM), le ministère de l'Éducation Nationale a annoncé mercredi 20 décembre, la répartition des moyens d'enseignement entre académies.

**Pour l'académie Nancy-Metz, la carte scolaire se traduit par 36 créations de postes d'enseignants pour les écoles du 1<sup>er</sup> degré, la suppression de 100 postes d'enseignants dans les collèges et lycées de l'académie et la suppression de 19 postes de personnels administratifs.**

Pour le 1<sup>er</sup> degré, bien que le solde soit positif, les créations annoncées ne seront en aucun cas suffisantes pour assurer le dédoublement des classes de CP en Rep et de CE1 en Rep+ (ces dédoublements absorbant à eux seuls plus de 70 postes sur l'académie). **Cette dotation ne pourra améliorer les remplacements, développer le plus de maîtres, les RASED, la formation des enseignants...** D'ores et déjà, la pénurie d'enseignants s'est traduite par le recrutement d'un nombre record d'enseignants contractuels.

Si l'abaissement des effectifs par classe en Education Prioritaire est légitime, il ne peut s'effectuer sans les créations des moyens nécessaires.

L'école primaire largement sous-investie et marquée par des inégalités insupportables doit faire l'objet d'un engagement financier massif pour réaliser les transformations nécessaires, à commencer par **une baisse des effectifs dans toutes les classes pour favoriser la réussite de tous les élèves** de nos départements lorrains.

Pour les collèges et lycées, alors que les effectifs attendus dans les collèges et lycées publics de l'académie Nancy-Metz à la rentrée 2018 sont globalement stables par rapport à l'année précédente, la suppression de 100 postes d'enseignants est incompréhensible et injuste. La baisse des moyens d'enseignement est trois fois plus forte que la baisse des effectifs d'élèves. Faut-il rappeler que, lors de la période 2013 à 2017 marquée par la création de nombreux postes d'enseignants, les académies de Reims et Nancy-Metz ont été les seules académies de France métropolitaine à avoir perdu des postes dans les collèges et lycées (le solde est de - 37 postes pour Nancy-Metz) ?

Avec 19 postes en moins, l'académie Nancy-Metz supporte à elle seule 10 % du total national des suppressions d'emplois de personnels administratifs. Bien que peu visibles pour le plus grand nombre, ces suppressions auront un impact certains sur la qualité du service rendu aux usagers.

Dans les écoles comme dans les collèges et lycées, il faut s'attendre à une nouvelle **dégradation de conditions d'enseignement** déjà difficiles. Alors que le **remplacement** des personnels absents n'est pas toujours assuré dans de bonnes conditions, il est inévitable que la situation se dégrade encore. Comment améliorer la **prise en charge des élèves les plus en difficulté** sans accorder de moyens supplémentaires aux RASED ?

La disparition programmée de 19 emplois administratifs, si elle est maintenue, fragiliserait durement le fonctionnement du service public d'éducation dans nos circonscriptions, inspections d'académie, rectorat et établissements scolaires.

Au vu de ces suppressions de postes, chacun comprendra que les projets de nouvelles **fermetures d'établissements** (fermetures annoncées du collège de La Bresse dans les Vosges et des collèges de Dun-sur-Meuse, de Montier-sur-Saulx et de Varennes-en-Argonne en Meuse) ont bien pour but de supprimer des postes et non pas, comme certains voudraient le faire croire, d'améliorer les conditions d'étude des élèves.

**Une ambition pour notre système éducatif ne peut se limiter à des discours médiatiques tout azimut, cela doit passer inévitablement par de réels engagements financiers et humains pour répondre à un véritable enjeu de société. Les choix faits, aujourd'hui, par le ministre de l'Education Nationale n'y répondent pas.**

*Le 21 décembre 2017*

Contact : Emmanuel Degritot : 0648228802